

Alerte ! Le Sénat propose la désactivation de votre compte bancaire en cas de violation de quarantaine

written by Jules Ferry | 9 juin 2021



1984, Roman de George Orwell

Diabolique.

Le Covid 19 a ceci de merveilleux pour Macron qu'il lui permet d'aller toujours plus loin.

La fin justifiant les moyens —« *nous sommes en guerre* », il se permet d'envisager des mesures dignes d'un film de science-fiction. Mesures qui ensuite feraient partie de l'ordinaire, Covid ou pas, l'individu étant à la merci du

pouvoir central.

Profitant du Covid, un rapport du Sénat propose de collecter massivement les données de santé et de permettre la désactivation des comptes bancaires ou les cartes de transport en cas de violation de quarantaine.

Vous avez bien lu.

L'essentiel pour eux est de faire passer le principe. Pour ensuite l'étendre à tous et en tout lieu. Sur ce sujet, pas un mot des « défenseurs des libertés » de tout poil...

Dans l'article ci-dessous de [Public Sénat](#), la chose est bien emballée (*c'est pour notre bien, c'est pour la santé, il y a un tabou français...*).

Mais leur objectif est clair : pouvoir mettre hors-jeu tout individu rebelle.

Vous êtes récalcitrant ? Et bien l'on pourra désactiver votre compte bancaire à distance, d'un simple clic, vous empêcher de prendre les transports, d'un simple clic également.

On comprend mieux la pression mise pour supprimer l'argent liquide et imposer un revenu universel qui rendrait les individus complètement dépendants : vous ne faites pas ce qu'on vous dit de faire ?

Le pouvoir vous coupe de tout, vous met virtuellement à l'isolement : vous ne pouvez plus rien acheter, vous pouvez crever de faim et aller à pied. **C'est bien le scénario que l'on nous prévoit en haut-lieu.**



[Public Sénat](#)

Covid-19 : un rapport du Sénat préconise la collecte de données personnelles pour prévenir les crises sanitaires

Dans un rapport présenté, ce jeudi, par la délégation sénatoriale à la prospective, les membres de la Haute assemblée défendent **la mise en place d'une plateforme numérique de collecte de données** pour prévenir de nouvelles épidémies.

« L'une des leçons à tirer de la crise sanitaire est la complexité à développer des outils au pied du mur sans que cela ne génère un caractère anxieux ». Tel est le constat de Mathieu Darnaud, président de la délégation sénatoriale à la prospective, lors de sa présentation du rapport portant sur le recours aux outils numériques dans la prévention et la gestion des pandémies.

Le travail des membres de la Haute assemblée vise à **anticiper la survenue de nouvelles crises sanitaires, en recourant plus intensément aux outils numériques, « en assumant si nécessaires des mesures plus intrusives, mais**

aussi plus ciblées et limitées dans le temps », détaillent les rapporteurs René-Paul Savary, Véronique Guillotin et Christine Lavarde.

Les sénateurs défendent ainsi la mise en place d'**une « boîte à outils » à laquelle il serait possible de recourir de façon graduée.**

« La mise en place d'une plateforme de crise, activable en fonction de l'ampleur de l'épidémie pourrait permettre d'éviter un certain nombre de complications. Nous proposons simplement qu'en cas de crise on puisse partager nos données », défend René-Paul Savary.

*« Sur un portable, les applications comme Tous Anti Covid, Ouisncf, Waze ou l'application de vaccin ont des données. Il n'y a pas d'interopérabilité entre ces différentes applications. Nous proposons simplement qu'en cas de crise il y ait cette interopérabilité qui permette de **cibler les personnes vulnérables, prendre des mesures qui les concernent** et qui évitent des mesures de confinement global, qui protègent beaucoup mieux et qui fait qu'au global on aurait moins de morts »*, détaille le sénateur.

Cette plateforme numérique, nommée Crisis Data Hub, en référence au Health Data Hub permettrait par ailleurs une expérimentation au niveau local, pour une approche plus proportionnelle et territorialisée de la crise, qui a tardé à se mettre en place au moment de la crise du covid.

Les rapporteurs imaginent ainsi plusieurs scénarii selon l'ampleur de l'épidémie : **des outils d'information et de coordination face à une crise « modérée »**, **des outils de rappel à l'ordre (type envoi d'un SMS) en cas de situation plus grave**, et **des mesures plus fortes pour les cas**

extrêmes, avec par exemple la désactivation du titre de transport ou des comptes bancaires d'une personne qui violerait la quarantaine.

« Nous ne proposons pas de limiter les libertés, nous cherchons un moyen de les retrouver », défendent les sénateurs, qui pointent du doigt un « **tabou français** » lié à la collecte de données personnelles.

[...]

Si les Français acceptent cette possibilité de désactivation sociale, l'étape suivante sera le **collier électrique**.

**Collier électrique
pour chien**



Un [outil de torture](#) moderne.

Malheureusement pour Macron, nous ne nous laisserons pas traiter comme des souffre-douleur.